



Souffrance au travail...ça suffit.

L'intersyndicale SE-UNSA67, SNE-CSEN Alsace, SNUDI-FO, SNUipp-FSU67, réunie ce jour tient tout d'abord à exprimer sa grande tristesse et ses sincères condoléances à la famille de Christine Renon. Elle s'associe aux représentants des personnels du 93 et à l'ensemble de la communauté éducative qui, partout en France lui ont rendu hommage, jeudi 3 octobre à l'occasion de ses obsèques.

Au-delà de la grande émotion que suscite ce décès, la question des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale est posée, et particulièrement celles des directeurs et directrices.

Depuis de nombreuses années, les représentants du personnel alertent l'administration de l'éducation nationale, tant au niveau national que départemental, des conséquences très néfastes du nouveau management public, emprunté au secteur privé et qui s'applique désormais à l'ensemble de la Fonction publique. Cette gestion des personnels inhumaine et purement comptable, exclusivement tournée vers la mise au pas et « l'efficacité » - faire mieux avec moins de moyens - génère une souffrance au travail qui peut pousser à des actes extrêmes comme en témoigne le geste désespéré de notre camarade Christine.

Les représentants des personnels ne laisseront pas la mort de Christine Renon sans suite et s'indignent de la récupération ministérielle à l'œuvre. L'institution est responsable. Il faut désormais des mesures concrètes pour garantir la santé, l'intégrité morale et physique des personnels. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi leur permettre de reconstruire la fierté d'exercer leurs missions au sein du service public d'éducation en reconnaissant leur travail, leur professionnalité... en leur faisant confiance. Ils doivent pouvoir se réapproprier leur métier en toute autonomie, en exerçant leur liberté pédagogique sans pression hiérarchique.

C'est l'enjeu de l'intersyndicale qui vient d'écrire à l'inspectrice d'académie pour solliciter une audience. Sans mesures immédiates visant à améliorer sensiblement la situation professionnelle de l'ensemble des personnels de notre département, une alerte sociale sera déposée. Elle nous permettra d'envisager toutes les actions nécessaires afin de répondre enfin à cette situation de souffrance au travail qui n'a que trop duré. Il y a urgence, les personnels sont à bout.